

**CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE
CLASSE SUPERIEURE**

Option : économie et questions européennes

Épreuve N°2 : épreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels du droit public et des questions européennes.

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Matériel autorisé :

- L'utilisation de la calculatrice est autorisée ;
- L'utilisation d'ouvrage de référence ou de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

ATTENTION : Sous peine d'annulation de votre copie, vous devez impérativement composer au titre de l'option que vous avez choisie lors de votre inscription au concours.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. **Toute mention d'identité ou signe distinctif portés sur toute autre partie de la copie ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.**

OPTION : ÉCONOMIE ET QUESTIONS EUROPÉENNES

Vous répondrez aux questions suivantes en vous appuyant sur vos connaissances et, le cas échéant, sur les documents donnés.

Question 1 :

Expliquez les notions de confiance que doit posséder une monnaie au plan national et international.

Document : « Pourquoi le règne du dollar en tant que monnaie internationale touche à sa fin. »

Le blog "The Economic Collapse" a recensé les dix principales raisons qui laissent présager la fin prochaine du dollar en tant que monnaie internationale de premier plan.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et les accords de Bretton Woods, les Etats-Unis ont bénéficié du rôle de réserve internationale du dollar sur le plan politique mais aussi et bien sûr économique. Cependant, le règne du dollar sur l'économie mondiale touchera bientôt à sa fin. C'est en tout cas **l'avis du site "The Economic Collapse" qui évoque dans un article** les dix principaux signaux annonciateurs d'un nouveau système, dans lequel le billet vert perdrait son statut. Les médias grand public américains sont, au passage, critiqués pour éluder complètement les accords bilatéraux entre des pays qui abandonnent le dollar pour leurs échanges.

1. La Chine et le Japon se passent du dollar pour leur commerce bilatéral.

Il y a quelques mois, la deuxième économie du monde (la Chine) et la troisième (le Japon) ont conclu un accord qui va promouvoir l'utilisation des monnaies nationales (yuan et yen) dans le commerce bilatéral entre les deux pays.

2. Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) envisagent d'utiliser leurs propres monnaies pour leurs échanges bilatéraux.

3. L'accord monétaire entre la Russie et la Chine

4. L'utilisation croissante de la monnaie chinoise en Afrique

En 2009, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique à chercher et promouvoir l'utilisation du yuan par ce continent.

5. Vers la fin des pétrodollars ?

La Chine et les Emirats arabes unis ont convenu d'abandonner le dollar pour leurs transactions pétrolières. Bien que les montants soient pour le moment limités, si d'autres pays du Moyen-Orient venaient à prendre pareille initiative, cela marquerait le début de la fin pour les pétrodollars.

6. L'Iran

Compte tenu des tensions avec les Etats-Unis, la monnaie de l'Oncle Sam n'est pas la bienvenue en Iran. En exigeant de certains pays qu'ils règlent leurs achats de pétrole en or plutôt qu'en dollar, Téhéran contribue à l'affaiblissement du billet vert sur la scène internationale.

7. Les relations entre la Chine et l'Arabie Saoudite

Qui est aujourd'hui le plus gros importateur de pétrole saoudien ? La Chine bien sûr... Les deux pays se sont d'ailleurs regroupés pour financer la construction d'une raffinerie géante dans le port de Yanbu sur les côtes de la mer rouge. Combien de temps le dollar sera-t-il conservé comme monnaie d'échange avec Riyad alors que l'ex-empire du Milieu est devenu son principal client ?

8. Les Nations Unies poussent à l'adoption d'une nouvelle monnaie de réserve

Des rapports des Nations Unies appellent ouvertement à mettre fin à la domination du dollar en tant que monnaie de réserve internationale.

9. Le FMI redonne un coup de jeune au « Bancor »

Le Fonds monétaire internationale (FMI) a également abordé dans certains rapports la nécessité de réformer le système monétaire international. Est évoqué en particulier la mise en place d'une monnaie supranationale, le « Bancor », à laquelle les autres monnaies seraient rattachées. Ce système a été proposé par John Maynard Keynes lors du sommet de Bretton Woods en 1944 mais fut finalement abandonné au profit du dollar.

10. La plupart des autres pays que ceux précédemment évoqués... détestent les Etats-Unis

En quelques décennies, la cote de popularité des Etats-Unis a connu une chute vertigineuse. Même en Europe, les touristes américains sont contraints à se faire passer pour des Canadiens pour ne pas subir les critiques incessantes des populations locales. Ce ressentiment à l'encontre des Etats-Unis incite les pays à réfléchir à l'abandon du dollar en tant que monnaie internationale.

Source : latribune.fr (The Economic Collapse) / 27/03/2012

Question 2:

Expliquez en quoi la croissance est une condition préalable au développement. Comment se définit le développement ? Et la croissance est-elle toujours source de développement ?

Question 3 :

Présentez les objectifs et les instruments des politiques conjoncturelles.

Question 4 :

Présentez les principes de l'O.M.C. et montrez les limites à l'organisation des échanges internationaux.

Document : Accord sur un traité de libre-échange transpacifique entre les Etats-Unis et 11 autres pays

Le Partenariat transpacifique (TPP) a accouché d'un accord de principe, lundi 5 octobre, mais ce ne fut pas sans mal. Les représentants des douze pays concernés (Etats-Unis, Canada, Mexique, Chili, Pérou, Japon, Malaisie, Vietnam, Singapour, Brunei, Australie et Nouvelle-Zélande) n'ont réussi à trouver un compromis qu'à l'issue d'une réunion marathon de plus de cinq jours, qui s'est déroulée à Atlanta (Etats-Unis).[...]

L'enjeu du TPP est multiple. D'abord, en harmonisant les normes et en abaissant les droits de douane, il est censé doper les échanges commerciaux entre les douze pays de part et d'autre du Pacifique. Ceux-ci représentent environ les deux cinquièmes du commerce mondial. Concernant les normes, le traité tend à aligner sur les standards occidentaux la notion de propriété intellectuelle. Il est question aussi de la reconnaissance d'un Internet ouvert, y compris au Vietnam, où le régime communiste s'y opposait jusqu'à présent. Tout un volet du traité concerne enfin l'interdiction des trafics d'animaux sauvages et certains abus environnementaux.

L'accord prévoit en outre la disparition de 18 000 droits de douane auxquels étaient assujetties les exportations américaines en direction de ses onze partenaires dans des secteurs aussi divers que l'industrie mécanique, les technologies de l'information, la chimie ou les produits agricoles. Par ailleurs, un chapitre est consacré à l'élévation des normes en termes de droit du travail dans des pays comme le Vietnam, la Malaisie et Brunei. [...]

Enfin, cet accord est susceptible de créer une dynamique pour accélérer les négociations du Traité transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis (TTIP). Celles-ci, qui n'ont débuté qu'en 2013, avancent à pas comptés, les Etats-Unis étant concentrés jusqu'à présent sur la réussite du TPP.[...]

Question 5 :

Définir le principe de subsidiarité.

Question 6 :

Comment l'Union Européenne agit-elle dans le domaine international ?

Question 7 :

A l'aide de vos connaissances et du document proposé, définir les objectifs de la P.A.C (Politique agricole commune) et décrire son évolution depuis 2013.

Extrait d'un article du Monde diplomatique, février 2014, intitulé « la politique agricole commune rebat les cartes à l'est », de Marius Garrigue et Clio Randimbivolona.

« Après un premier refus du Parlement, en janvier 2013, les autorités européennes ont trouvé un accord sur le budget 2014-2020, dont dépend la politique agricole commune (PAC). L'enveloppe sera donc de 373 milliards d'euros, soit 12 % de moins que pour 2007-2013. Mais, plus que le montant du budget communautaire, c'est le nouveau modèle de répartition entre les Vingt-Huit qui est significatif. L'intention de l'Union est de rééquilibrer les aides entre les membres les plus anciens et ceux, principalement de l'est du continent, entrés après 2003. In fine, tous devront atteindre un financement minimum de 196 euros par hectare en 2020.

Moins de budget, plus de partage. Selon M. Alexandre Martinez, attaché agricole à l'ambassade de France en Pologne, cette évolution permettra aux agriculteurs polonais de percevoir des aides directes d'environ 185 euros par hectare les premières années, soit 80 % de la moyenne européenne. Ils espèrent même « arriver à 240 euros par hectare à moyen terme », confie le diplomate français.

Ce soutien devrait permettre d'« améliorer la compétitivité » d'une agriculture locale en plein essor. « La Pologne exporte de plus en plus de produits laitiers vers la Russie, l'Union européenne et la Turquie », confirme M. Martinez ; autant de marchés que privilégie la France. « Et ils sont bien plus compétitifs que nous. Ici, il n'y a pratiquement pas de fiscalité, et la main-d'œuvre est bon marché. » M. Piotr Doligalski, éleveur de vaches laitières dans la région de Kowrozie, témoigne : « Neuf ans après l'adhésion, nous prouvons que la Pologne n'est pas submergée par les productions de l'ouest de l'Union. C'est même le contraire. » [...]